

Nantes, le 25 septembre 2020

Commission permanente du vendredi 25 septembre 2020

## Ligne Alençon-le Mans : la Région finance 380 000 € supplémentaires pour sécuriser le calendrier des travaux.

La Région des Pays de la Loire est très attachée à la pérennité des lignes ferroviaires qui maillent son territoire. Elles jouent en effet un rôle primordial en faveur de l'aménagement, l'équité et l'attractivité des territoires, notamment pour les zones rurales. C'est particulièrement le cas de la ligne Caen – Alençon – Le Mans – Tours pour laquelle la Région s'était engagée à avancer les 3,8 M€ de la part de l'Etat dans le cadre du contrat d'avenir, afin de sécuriser les travaux de la section Alençon – Le Mans.

SNCF réseau ayant annoncé un surcoût de l'opération, dû notamment aux conséquences de la crise sanitaire, « *Nous avons décidé de voter une subvention régionale de 380 000€ (soit 95% du surcoût total) afin de maintenir le calendrier initial des travaux, qui doivent être réalisés entre fin septembre et fin novembre. L'enjeu est trop important pour faire attendre davantage les territoires et les populations desservis* », précise Christelle Morançais, présidente de la Région des Pays de la Loire.

### CONTACT PRESSE

Nadia Hamnache : [nadia.hamnache@paysdelaloire.fr](mailto:nadia.hamnache@paysdelaloire.fr) – 06 77 66 11 16